



Ville de Cerny

Extrait du registre des décisions

Essonne

☎ 8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 ☎ 01 69 23 11 10 @mairie@cerny.fr

DÉCISION N° 61B/2022 – 1.1

(Annule et remplace la décision 61A/2022-1.1 suite erreur matérielle)

Date : 30 novembre 2022

Objet : **MAPA 22-01 - Travaux d'enfouissement de réseaux et requalification de voiries (Chemin Vert – Côte Sainte-Anne et Hameau de Montmirault) : Attribution du lot n° 01**

Un avis d'appel à la concurrence a été publié via le support e.marchespublics.com au BOAMP le 24 août 2022 pour la réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux et de requalification des voiries du Chemin Vert, de la Côte Sainte-Anne et du Hameau de Montmirault.

Le marché, passé selon une procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019, a été alloti de la façon suivante :

- Lot 1 : Génie civil-VRD
- Lot 2 : Eclairage public

Il est composé d'une tranche ferme et de quatre tranches optionnelles.

La tranche ferme concerne les travaux du Chemin Vert et de la côte Ste-Anne.

Les tranches optionnelles sont détaillées ci-après :

- Tranche optionnelle 1 : Travaux de génie civil Hameau de Montmirault (lot n° 1)
- Tranche optionnelle 2 : Travaux de VRD Hameau de Montmirault - entre la rue des Cordeliers et les n° 9 et 10 (lot n° 1)
- Tranche optionnelle 3 : Travaux de VRD Hameau de Montmirault - entre les n° 11 et 10 bis et la placette (lot n° 1)
- Tranche optionnelle 4 : Travaux d'éclairage public Montmirault (lot n° 2)

Les dates et heures limites de réception des offres ont été fixées au vendredi 23 septembre 2022 à 12h00.

Trois entreprises ont remis une offre dans les délais pour le lot 1.

Les critères intervenant pour le jugement des offres ont été fixés dans le règlement de la consultation de la manière suivante :

Prix : 60 %

Valeur technique : 40 %

Les membres de la commission MAPA se sont réunis les 26 octobre et 9 novembre 2022. Après analyse, ils proposent de retenir l'offre du groupement conjoint et solidaire dont le mandataire est la Société ESSONNE-TP, cette offre étant jugée économiquement la mieux-disante puisqu'elle a obtenu le nombre de points le plus élevé.

En application de la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Le Maire,

DÉCIDE

l'attribution du lot n° 01 relatif aux travaux de Génie civil/VRD du MAPA 22-01 (Enfouissement de réseaux et requalification de voiries Chemin Vert – Côte Sainte-Anne et Hameau de Montmirault) au groupement conjoint et solidaire ESSONNE-TP / LVL, dont la société Essonne-TP sise 10 chemin de La Ferté-Alais - 91700 BOISSY-SOUS-SAINT-YON est le mandataire.

Montant du marché :

- Pour la tranche ferme : 387 317,48 €HT (464 780,98 €TTC)
- Pour les tranches optionnelles (dans l'hypothèse de leur affermissement) :

		Montant TTC	Montant HT
n° 1	Génie civil Montmirault	233 396,64 €	194 497,20 €
n° 2	VRD Montmirault (partie 1)	172 425,12 €	143 687,60 €
n° 3	VRD Montmirault (partie 2)	232 541,58 €	193 784,65 €
	TOTAL	638 363,34 €	531 969,45 €

Pour extrait conforme,
Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny



Publié le 12/01/2023